

Vous tenez à votre vélo ?



Fiche n°6

Ville de Lille

Pensez à bien l'attacher !

Toujours attacher son vélo :

- 1 Avec un **cadenas en U** recommandé par la FUBicy (seuls les antivols en U d'un prix minimum de 30€ offrent une bonne résistance).
- 2 À un **point fixe** (arceau de stationnement pour vélo, mobilier urbain).
- 3 Par le **cadre et la roue avant** (la roue avant est plus facile à démonter que la roue arrière).



Autres recommandations :

- Attacher son vélo même pour un arrêt de quelques minutes.
- Éviter de stationner son vélo dans des endroits peu fréquentés et mal éclairés. Même à l'intérieur d'un immeuble (couloir, hall), il est nécessaire de l'attacher à un point fixe.
- Remplacer les attaches rapides des roues et de la selle par des écrous.
- Ne laisser aucun accessoire détachable (éclairage, sacoches, compteur...).
- Le cadenas étrier de la roue arrière, très pratique, est un bon antivol complémentaire.

L'Association Droit Au Vélo



Depuis 1982, l'Association Droit Au Vélo (ADAV) a pour but de **promouvoir le vélo comme mode de déplacement urbain**, d'œuvrer à la sécurité des cyclistes et de les représenter dans la région Nord – Pas-de-Calais.

Elle mène avec ses adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie. L'ADAV est reconnue comme force de proposition en matière de déplacement à vélo par les collectivités du Nord – Pas-de-Calais. Depuis février 2008, l'ADAV héberge un Espace Info-Déplacements (EID), afin de renseigner le public sur le mode de transport le plus adapté à chaque trajet.

Association Droit Au Vélo
siège : 23 rue Gosselet - 59000 LILLE

03 20 86 17 25

info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Faites circuler l'info :

Donnez ce mémo à un autre cycliste

recommandé par
les voleurs



recommandé
par l'ADAV



Pensez au marquage contre le vol

Il s'agit de faire graver sur le cadre de votre vélo un numéro identifiant, appelé Bicycode®, répertorié dans un fichier national géré par la FUBicy (Fédération des Usagers de la Bicyclette). Ce numéro permet de contacter plus rapidement le propriétaire du vélo volé quand celui-ci est retrouvé. Chaque année, 100 000 vélos volés sont retrouvés mais ne peuvent être restitués faute d'identification.



- Pour savoir où faire graver votre vélo, contactez l'ADAV.
- Pour **plus d'informations sur le marquage et les tests antivol**, vous pouvez consulter le site internet : www.bicycode.org

Si malgré toutes ces précautions, vous vous faisiez quand même voler votre vélo,, déclarez toujours le vol à la police.

Association Droit Au Vélo
siège : 23 rue Gosselet - 59000 LILLE

03 20 86 17 25

info@droitauvelo.org - www.droitauvelo.org

Rejoindre l'ADAV, c'est:

- Militer pour le développement des aménagements cyclables.
- Participer aux manifestations, tenues de stands, sorties et réunions de l'association.
- Bénéficier de différents services (ateliers de réparation, balades, broc'à vélo, tarifs réduits...).
- Signaler des dysfonctionnements d'aménagements...

**Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés !
Alors, n'hésitez plus, rejoignez nous !**

ADHÉSION POUR L'ANNÉE EN COURS

(Bulletin à remplir en lettres capitales)



NOM..... Prénom.....
Adresse.....
C.P. - Ville : Tél :
COURRIEL :@.....
Profession..... Date de naissance/...../.....
Adhésion individuelle 14€ Chômeur / étudiant 8€
Adhésion couple 25€ Famille 25+1€ par enfant

(Règlement par chèque à l'ordre de l'ADAV. Coupon à renvoyer à : ADAV - 23 rue Gosselet - 59000 Lille)

Date et signature :